

Plan d'actions régional 2027

Grand Est

EN BREF



**L'Anfh Grand-Est a construit
son plan d'actions régional autour
de soixante-douze thématiques
de formation qui seront déployées
sur les 3 territoires de la région.**

AXE 1

Évolution des organisations, des métiers, des techniques et des compétences

- > Travailler avec l'intelligence artificielle  | 1.01 | 1 jour
- > Design thinking | 1.02 | 2 jours
- > Le travail de nuit | 1.03 | 3 jours
- > Les fondamentaux du développement durable et de la RSE | 1.04 | 2 jours
- > Développer sa posture de tuteur dans la FPH  | 1.05 | 4 jours
- > Référentiel DEAS : Actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021  | 1.06 | 3 jours

AXE 2

Ressources humaines et qualité de vie au travail

- > Développer ses compétences relationnelles pour contribuer au collectif de travail | 2.01 | 4 jours
- > Communiquer avec bienveillance et assertivité en équipe | 2.02 | 2 jours
- > Organisation du temps de travail et méthodologie de construction des cycles de travail | 2.03 | 2 jours
- > Gestion des incivilités, de l'agressivité et de la violence | 2.04 | 2 jours
- > Agir avant l'arrêt : prévenir les absences, affutons nos regards 

Module 1 – Repérer précocement des symptômes individuels et identifier des signaux | 2.05 | 2 jours

Module 2 – Adopter un management préventif et une posture soutenante | 2.06 | 2,5 jours

- > Process com' | 2.07 | 2 jours

AXE 3

Encadrement et management des équipes

- > Être responsable d'équipe : débiter en management, les fondamentaux de l'encadrement d'équipe | 3.01 | 4 jours
- > Éthique et posture de l'encadrant | 3.02 | 1 jour
- > Mobiliser et motiver les équipes | 3.03 | 2 jours
- > Gestion des situations difficiles | 3.04 | 3 jours
- > Gestion et conduite de projets | 3.05 | 3 jours

AXE 4

Accompagnement et prise en charge en services de soins

- > Prise en charge de la douleur : sensibilisation | 4.01 | 2 jours
- > Prise en charge de la douleur : perfectionnement | 4.02 | 2 jours
- > Prise en charge des addictions et de leurs comorbidités 

Module 1 : Les fondamentaux | 4.03 | 2 jours

Module 2 : Approfondissement | 4.04 | 2 jours

- > Prise en charge des personnes en situation d'obésité  | 4.05 | 2 jours
- > Prise en charge des personnes diabétiques  | 4.06 | 2 jours
- > Améliorer la communication dans la relation entre les professionnels et les soignés, les familles, les proches et les aidants  | 4.07 | 2 jours

> Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire | 4.08 | 2 jours

> Prise en charge palliative dont l'accompagnement de la fin de vie 🧑🏻 | 4.09 | 3 jours

> Appréhender la mort dans le cadre professionnel | 4.10 | 2 jours

> Formation action à destination des structures publiques d'Hospitalisation à Domicile (HAD) 🧑🏻 🧑🏻

Module 1 – Adressage vers l'HAD | 4.11 | 2 jours

Module 2 – Se faire connaître en tant qu'HAD | 4.12 | 3 jours

> Interculturalité 🧑🏻

Module à destination des professionnels du soin | 4.13 | 2 jours

Module à destination des professionnels de la protection de l'enfance | 4.14 | 2 jours

> Santé des personnes migrantes 🧑🏻 | 4.15 | 2 jours

AXE 5

Accompagnement et prise en charge des publics accueillis

> Soutenir et impulser une culture professionnelle de développement du pouvoir d'agir 🧑🏻 | 5.01 | 2 jours

> L'adolescent : le comprendre pour mieux le prendre en charge | 5.02 | 2 jours

> Identité de genre et orientation sexuelle à l'adolescence | 5.03 | 2 jours

> Contribuer à la santé et à la protection des enfants 🧑🏻 | 5.04 | 3 jours

> Lutter contre les violences et l'exploitation sexuelle des mineur·e·s 🧑🏻 | 5.05 | 2 jours

> Protéger et promouvoir la santé des enfants face aux écrans 🧑🏻 | 5.06 | 2 jours

> Repérage et prise en charge des violences conjugales et/ou intrafamiliales 🧑🏻 | 5.07 | 3 jours

> Les troubles du neurodéveloppement | 5.08 | 2 jours

> Tous concernés par le psychotraumatisme : repérer, évaluer et orienter des patients enfants et adolescents | 5.09 | 2 jours

> Tous concernés par le psychotraumatisme : repérer, évaluer et orienter les publics adultes | 5.10 | 2 jours

> Stop à la stigmatisation des personnes présentant des troubles psychiques 🧑🏻 | 5.11 | 1 jour

AXE 6

Accompagnement et prise en charge du grand âge et du handicap

> Bientraitance des personnes accueillies | 6.01 | 2 jours

> Développer le bien-être grâce à la stimulation sensorielle | 6.02 | 4 jours

> Mieux comprendre la personne âgée par la méthode de simulateur en vieillissement 🧑🏻 | 6.03 | 1 jour

> Textures modifiées en cuisine et manger-mains 🧑🏻 | 6.04 | 3 jours

> Prise en charge des troubles de la déglutition | 6.05 | 2 jours

> Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD | 6.06 | 3 jours

> Circuit du médicament en EHPAD 🧑🏻 | 6.07 | 2 jours

> Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD | 6.08 | 3 jours

> Prise en charge des personnes handicapées vieillissantes 🧑🏻 | 6.09 | 2 jours

- > **Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées**  | **6.10** | **2 jours**
- > **Les moyens de communication alternatifs et augmentés**  | **6.11** | **2 jours**

AXE 7

Droit, éthique et gestion des risques

- > **Prévention des erreurs médicamenteuses**  | **7.01** | **2 jours**
- > **Les méthodes de transmission écrites et orales**  | **7.02** | **2 jours**
- > **Les droits des patients et des résidents** | **7.03** | **2 jours**
- > **Hygiène et HACCP en restauration collective** | **7.04** | **2 jours**
- > **Nettoyage et hygiène des locaux en institution** | **7.05** | **2 jours**
- > **Les fondamentaux de l'éthique**  | **7.06** | **2 jours**
- > **Éthique en pratique soignante**  | **7.07** | **3 jours**

AXE 8

Formations à destination des personnels médicaux

> Parcours manager médical

Module 1 – Positionnement (en distanciel) 

| **8.01** | **45 minutes**

Module 2 – La gouvernance hospitalière 

| **8.02** | **2 jours**

Module 3 – Comprendre le rôle et la place du médecin manager dans la relation managériale individuelle et collective 

| **8.03** | **4 jours**

Module 4 – Apprendre à anticiper et gérer les conflits  | **8.04** | **2 jours**

Module 5 – Identifier les leviers pour créer les conditions d'une meilleure qualité de vie et conditions de travail tout en sachant reconnaître et identifier les risques psychosociaux  | **8.05** | **2 jours**

Module 6 (optionnel) – Thème à définir et coconstruire avec le groupe et à valider par le commanditaire  | **8.06** | **2 jours**

> **Intelligence Artificielle générative en santé**  | **8.07** | **2 jours**

> **Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale**  | **8.08** | **3 jours**

> **Médecin-manager** 

Comment inspirer une dynamique d'équipe confiante, sereine et efficace ? | **8.09** | **2 jours**
 Comment prévenir et faire face aux situations conflictuelles en milieu hospitalier ?
 | **8.10** | **1 jour**

-  Accessible aux médecins
-  Nouveauté

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les Actions de formation régionales (AFR)

- > L'Anfh propose aux établissements adhérents un panel d'actions de formation régionales. Ces thématiques correspondent aux **remontées des besoins** de formation communes aux trois territoires : Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine.
- > Elles font l'objet d'une mise en concurrence des organismes de formation par le biais d'un appel d'offres selon les procédures d'achat de l'Anfh (code de la commande publique).
- > Les frais pédagogiques ainsi que les frais de restauration (déjeuner pris en commun) sont financés sur les fonds mutualisés.

Modalités d'inscription

- Le retour des inscriptions s'effectue par e-mail, en fonction des campagnes mises en place par chaque délégation et dans le respect des conditions suivantes :
- > Inscription nominative obligatoire au **minimum deux mois** avant le début de la formation ;
 - > **Lieu et calendrier** : voir en annexe à partir de la page 110, les **tableaux de planification**. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre délégation territoriale.

Désistement tardif

Sera considérée comme désistement tardif, la non-participation d'un agent inscrit qui survient dans le mois précédent le premier jour de la formation. Il convient à l'établissement de procéder à sa substitution et de communiquer le nom et le grade du remplaçant au minimum trois semaines avant le début de la formation. Dans le cas où le remplacement ne peut être assuré, l'Anfh pourra proposer la place devenue vacante à un autre établissement.

Modalités d'inscription pour le personnel médical

- L'établissement doit être adhérent au titre du DPCM.
- > Pour les formations pluri-professionnelles ouvertes au personnel médical : La participation de professionnels médicaux sera imputée sur l'enveloppe DPC NPAP au prorata du nombre de participants.
 - > Pour les formations dédiées exclusivement au personnel médical : La participation des professionnels médicaux sera financée au titre des fonds nationaux dans la limite de l'enveloppe disponible.

Pour tous renseignements et inscriptions

- > Vous adresser au service de formation continue de votre établissement.
- > Vous adresser à votre délégation Anfh :

Alsace

Marion HILBIG

- > 03 88 21 47 03
- > m.hilbig@anhf.fr

Julie STORCK

- > 03 88 21 47 00
- > j.storck@anhf.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

- > 03 83 15 17 34
- > mc.antoinne@anhf.fr

Florence JUPILLE

- > 03 83 15 64 33
- > f.jupille@anhf.fr

Champagne-Ardenne

Blandine

BOURGUIGNON

- > 03 26 87 78 26
- > b.bourguignon@anhf.fr

Sylvie LAMBEAUX

- > 03 26 87 78 22
- > s.lambeaux@anhf.fr

LES DISPOSITIFS D'APPUI AUX ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS

L'Anfh Grand Est propose à ses établissements un ensemble d'outils et de services visant à les accompagner sur des thématiques spécifiques et d'actualité.

Accompagnement RH, métiers et compétences

Ce dispositif permet d'accompagner les établissements dans la définition de leur stratégie RH et dans la mise en œuvre opérationnelle de leurs process et pratiques RH. Il se compose de deux modules distincts :

➤ **Module 1 : Accompagnement sur mesure de type diagnostic, formation action dans la définition de sa politique RH.**

➤ **Module 2 : Formations à la mise en œuvre opérationnelle des processus RH (ex : gestion des effectifs, des carrières, pilotage RH et management...)**

« RSE & écoconception des soins »

Ce projet accompagne les établissements de santé dans la mise en œuvre de pratiques de soins plus durables. Il s'appuie sur une offre combinant conseil, formations-actions et plateforme digitale.

Une formation courte permet d'acquérir les fondamentaux et de s'approprier la méthodologie.

Des formations-actions permettent ensuite de concevoir concrètement des soins éco-conçus. Les professionnels développent des compétences directement transférables à d'autres pratiques.

Cette démarche favorise une transformation durable des organisations et des pratiques de soins.

Dispositif RECOPRO

Ce dispositif vise à accompagner les agents rencontrant des problématiques de santé et/ou une situation de handicap dans la construction d'un projet de reconversion professionnelle.

Il s'adresse aux agents qui sont reconnus en risque d'usure professionnelle, en arrêt maladie, en situation d'incapacité ou non, ayant une RQTH ou non.

Il se décline en une alternance de temps collectifs (10 jours au total) et de temps individuels accompagnés d'une phase d'immersion professionnelle sur une période totale de 6 à 8 mois.

Intelligence artificielle en santé

Ce projet vise à accompagner les établissements quant aux mutations engendrées par la diffusion de l'Intelligence Artificielle dans la fonction publique hospitalière. Il ambitionne d'appuyer les équipes dans leur réflexion et la mise en place de solutions pour une meilleure intégration de l'IA dans les approches médicales, la gestion, les organisations et les process.

TOTHEM (Transformer les Organisations et mobiliser les Talents à l'Hôpital et dans les Établissements Médico-sociaux)

L'Anfh accompagne les établissements dans la définition de leur stratégie « Marque Employeur » et sa mise en œuvre opérationnelle. Ce projet cible les enjeux d'attractivité, de fidélisation et d'engagement des agents au sein de la FPH.

Les objectifs :

- appuyer la structuration et le déploiement de politiques internes et externes innovantes et cohérentes (recrutement, accueil, RSE, QVCT, management...)
- favoriser une meilleure visibilité de l'institution et de ses valeurs, mettre en lumière ses atouts et ainsi renforcer son attractivité.

Pour tous renseignements, veuillez-vous adresser à votre délégation territoriale Anfh.

Délégation Alsace

—
Immeuble « le Sébastopol »
5^e étage
3, quai Kléber
67000 Strasbourg

—
03 88 21 47 00
alsace@anhf.fr

Délégation Lorraine

—
Les jardins de Saint Jacques
7, rue Albert Einstein
Maxeville
BP 31118 54523 Laxou Cedex

—
03 83 15 17 34
lorraine@anhf.fr

Délégation Champagne-Ardenne

—
20, rue Simon
51723 Reims Cedex

—
03 26 87 78 20
champagneardenne@anhf.fr

Anfh

Siège

—
265, rue de Charenton
75012 Paris
01 44 75 68 00
www.anfh.fr

—
✉ @ANFH_
in ANFH
@ @anhf_opca
📺 @ANFHfilm